

Procès-verbal de la réunion du Comité Départemental du lundi 6 janvier 2025.

Le Comité Départemental de Tennis de table s'est réuni le lundi 6 janvier à 19 h 00 à l'Athyrium, commune d'Onet le Château.

Présents : Éric Demange (Président), Jorian Rauffet (Secrétaire en visio), Aude Cavarroc (Trésorière), Alain Garcia-Bonet (Secrétaire adjoint), Germain Gaudel, Laurent Gaudel, Benjamin Cavarroc, Alain Ginestet, Julien Landes, Séverine Kaïkati et Nadine Lacombe.

Invité : Gilbert Douls

Absents excusés : Jeremy Lemaire , Georges Andrieux et Thomas Drouhin

1 . Point sur les statistiques des licences 2024/2025

Le président fait le point des statistiques du nombre de licenciés sur la région Occitanie et sur le département de l'Aveyron.

Au 1er janvier 2025, l'Occitanie comptait 12366 licenciés avec une augmentation de 26% par rapport à la même période de 2024 (+ 37 % de licenciés loisir et + 14% de licenciés compétition) .

L'Aveyron compte 588 licenciés contre 439 licenciés au 1er janvier 2024, soit une augmentation de 33 % (+ 10 % en compétition et + 71 % en loisir). Ce nombre dépasse largement les effectifs records d'avant COVID. Le seuil des 600 licenciés sera atteint sans aucun doute.

Eric compare ensuite les effectifs de l'Aveyron et les variations constatées avec les autres départements de la région. Il apparaît en Aveyron une très forte augmentation en loisir (3eme place de tous les départements) et une augmentation significative mais plus mesurée en comparaison pour les licences compétition (11eme place). La croissance la plus forte est enregistrée dans le département du Lot.

L'effet positif en lien avec le parcours sportif des frères Lebrun et des jeux olympiques sont évoqués pour justifier en partie cette dynamique en rappelant que les efforts importants dans l'accueil offert par les clubs

expliquent aussi ce phénomène en particulier chez les jeunes et les loisir (jeunes et adultes).

Une période faste pour le Ping mais qu'il faudra poursuivre et accompagner car l'objectif est que le développement se renforce encore lors des prochaines saisons.

2 . Point sur les compétitions de la 1ère phase

2 . 1 Vétérans

Julien fait un résumé de la compétition des vétérans qui s'est déroulée le 11 novembre à Mende en Lozère. Les participants ont jugé la salle trop petite, avec peu de place disponible par table et des sanitaires et toilettes en nombre insuffisants. Pour cette édition, 39 Aveyronnais et 29 Lozériens ont participé. La journée s'est finie tard.

Les membres du comité ayant participé ont constaté une organisation perfectible malgré une bonne ambiance générale et les efforts faits par le Juge arbitre également participant au tournoi. Laurent souligne la bonne volonté de la part de la Lozère malgré quelques problèmes ponctuels dont un repas convivial prévu sans avoir abouti et la nécessité d'apporter un soutien ponctuel au JA qui participait au tournoi.

Julien propose à l'avenir d'imposer un cahier des charges avec la mise à disposition d'au moins 16 tables et de sanitaires en nombre suffisant pour les prochaines éditions de cette compétition se déroulant une année sur deux en Aveyron afin de recevoir dignement l'ensemble des participants.

Laurent évoque le fait qu'il y aurait sans doute eu plus de participants si la journée avait eu lieu le samedi plutôt que le lundi 11. La compétition n'étant pas qualificative pour la région, Laurent évoque le fait qu'il serait possible de placer cette compétition en deuxième phase.

Une parenthèse est ouverte par Laurent concernant l'intégration exceptionnelle cette année d'un joueur de l'hérault et notamment du club du Caylar PPC proche de Saint-Affrique en expliquant que le CD34 n'organise pas de tour départemental des vétérans actuellement. Eric rappelle que des jeunes de ce club participent également depuis peu au challenge du département de l'Aveyron.

Aude suggère d'ouvrir une discussion avec le président de l'Hérault et de proposer d'organiser une compétition inter-départementale à Saint-Affrique l'an prochain avec un signe positif vers le club du Caylar. Une proposition validée à l'unanimité.

Dans tous les cas, le maintien de la liaison et de l'entente avec la Lozère est souhaitée (voir point 10 du compte-rendu).

2 . 2 Critériums

Laurent fait le point sur les deux premiers tours du critérium départemental seniors à Baraqueville et à Millau. Il a été évoqué le fait qu'un participant souhaitant utiliser sa propre balle. Il a été rappelé que tous les joueurs doivent utiliser les mêmes balles fournies par le club hôte comme mentionné sur le règlement de la compétition. Eric complète que les clubs hôtes doivent préalablement choisir une même référence de balle avec un nombre suffisant et qu'il n'y a aucune obligation portant sur le nombre d'étoiles des balles utilisées en département.

Afin de mettre un terme à ces discussions et polémiques, Laurent suggère d'instaurer dans le règlement que tout joueur étant récalcitrant à cette règle ne pourra poursuivre la compétition. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Aude évoque une augmentation de la participation des jeunes sur le premier tour du critérium départemental qui s'est déroulé le 12 octobre à Marcillac des moins de 18 ans avec la participation de 6 benjamins , 21 cadets. Éric souligne la faible participation des juniors avec seulement 5 participations.

Les Juge arbitres sont chaleureusement remerciés pour la qualité des prestations d'ensemble et pour leur sens de l'écoute et leur organisation. Une première prestation en totale autonomie pour Jean-Marc VIGUIER de Millau qui rejoint l'équipe soudée de nos JA. Merci à Elodie GINESTET souvent présente et qui apporte un concours précieux et apprécié par les JA.

2 . 3 Coupe Jean Lespert

La coupe Jean Lespert s'est déroulée à Lioujas le 29 septembre avec 30 équipes engagées (le record est de 32 pour l'édition 2023 à Capdenac).

Une très bonne affluence soulignée par l'organisateur de cette compétition, avec une modification des tableaux apportée (passage de 4 à 3 tableaux) dont la suppression du tableau D (+2400 pts) car très peu de participants à ce niveau là.

Benjamin évoque que la journée s'est terminée tardivement sur 18 tables, le nombre étant défini selon la superficie de la salle. Avec ce nombre de tables, le nombre d'équipes engagées était adapté.

Eric exprime également ses félicitations aux JA pour la plus grande accessibilité des tableaux (catégories par cumuls des points des deux joueurs) et pour l'organisation des rencontres. Ce format sera renouvelé lors de l'édition prochaine.

2 . 4 Challenge du Département

Le président évoque la première journée du Challenge jeunes du département qui s'est déroulé à Marcillac le 8 décembre avec 100 inscriptions. Un record d'affluence (80 jeunes inscrits à la première journée du challenge en 2023, 60 en 2022) s'expliquant et illustrant le développement des effectifs des jeunes et notamment des débutants et des nouveaux Ping Loisir.

Six tables de jeunes primaires démontrent le rajeunissement des participants. Eric souligne tout de même le peu de lycéens inscrits qui sont mixés désormais avec les collégiens en tenant compte du niveau.

Il souligne également la bonne participation des parents, des bénévoles et des responsables de clubs et invite les membres du CD à se rendre à ces challenges pour les encourager par leur présence.

Alain Ginestet suggère d'identifier les responsables afin de rendre l'organisation plus visible et structurée notamment pour les parents des enfants (utilisation de brassards , casquettes..). Ce choix est validé à

l'unanimité.

2 . 5 Championnats

2 . 5. 1 Championnat départemental par équipes

Laurent fait un point de la première phase du Championnat départemental par équipes avec 31 équipes inscrites contre 38 équipes engagées pour la seconde phase 2024 (le record étant de 44 équipes avant la crise sanitaire du COVID).

Un nouveau règlement a été mis en place en 1ere phase avec 2 montées et 2 descentes par niveau qui est jugé très positivement. Laurent évoque le fait qu'il a reçu beaucoup de retours positifs à propos de cette formule. Il est décidé à l'unanimité de conserver ce schéma pour cette deuxième phase.

Eric évoque le retard de l'édition du calendrier départemental de la seconde phase qui s'est expliquée par les répercussions de certaines modifications tardives des poules et calendrier au niveau national et régional.

Laurent détaille la composition des deux poules de D3 par choix géographique. Une seule montée sera faite par poule à ce niveau.

2 . 5. 2 Championnat jeunes

Eric fait le point sur le Championnat jeunes où le premier tour s'est déroulé à Espalion le 8 décembre. Le second tour s'est déroulé à Villefranche le 5 janvier.

Alain Ginestet évoque un nombre d'encadrants à Espalion suffisant, avec une journée qui s'est correctement déroulée. Alain suggère d'établir un tutoriel sur l'utilisation du logiciel GIRPE afin d'inciter d'autres personnes à faire le juge-arbitrage.

Laurent indique que le processus est très similaire à celui appliqué pour la gestion d'un classeur de Championnat par équipes « adultes » en soulignant qu'il y a un nombre important d'utilisateurs de ce logiciel par club. Il souligne également que des tutoriels d'utilisation de GIRPE sont disponibles sur le site officiel *girpe.com*

Georges, référent de l'épreuve, est remercié pour le travail lors de l'élaboration des listes et la gestion des inscriptions.

Un incident disciplinaire a été rapporté lors du déroulement du second tour. Un rappel est fait concernant toutes les compétitions organisées par le CDPing12. Il est rappelé par Benjamin qu'aucune tolérance ne peut être acceptée par les arbitres et juge-arbitre en cas de comportements inadaptés et graves lors des matchs ou à l'issue d'un match (insultes envers son adversaire ou d'autres personnes, projection de raquette, dommages au matériel etc...)

Il est évoqué qu'en cas de non respect des règles, l'attribution par l'arbitre de la rencontre de cartons jaunes puis rouge est bien entendu possible avec signature de l'intéressé au dos de la feuille de la partie.

Le juge-arbitre présent peut également exclure le joueur de la compétition et se doit de noter sur le procès verbal de la compétition les agissements des joueurs en précisant dans le détail les faits constatés. Les suites seront étudiées selon les données mentionnées. Il n'est donc pas possible pour le comité d'agir a posteriori sans que les faits n'aient été consignés et validés par le JA.

Pour rappel, pour le critérium fédéral, le joueur ayant reçu un carton rouge serait automatiquement suspendu pour le tour suivant.

Benjamin indique que le club du joueur est informé de la situation et pourra, s'il le souhaite, prendre les mesures qu'il jugera nécessaire pour éviter que de tels agissements se reproduisent.

2 . 5. 3 Championnat féminines

Séverine revient sur la première journée du Championnat féminin, qui s'est tenue à Albi le dimanche 8 décembre. Une équipe aveyronnaise (club de Villefranche) a participé à la compétition en Régionale 2, terminant à la 5^e place sur 6 équipes.

Le CDPing12 a effectué une prise en charge des frais kilométriques pour un véhicule (du domicile vers le point de la compétition) ainsi que l'inscription de 20 euros.

Le comité souhaiterait engager plusieurs équipes du département en faisant de la communication préalablement plus tôt afin de permettre

d'obtenir davantage d'inscriptions. Il est rappelé qu'il est possible d'effectuer des ententes entre les clubs pour constituer une équipe. De plus, une participation n'engage pas sur les autres journées.

La seconde journée se déroulera à Argelès le 25 mars 2025. Le club de Villefranche envisage d'engager une équipe. Severine procèdera à une information incitative auprès des clubs.

2 . 5. 4 Autres : tournois , animations clubs

Jorian informe que le club de Villefranche organise un tournoi régional le 25 mai 2025.

Aude rappelle l'organisation des tournois estivaux. Monter un dossier de subvention sera étudié afin de conserver les dotations de la dernière édition.

Eric informe qu'un potentiel tournoi de doubles serait organisé par le club de Lioujas au printemps.

Alain Ginestet évoque le tournoi Pongistic Event se déroulant le 19 et 20 avril 2025 à Espalion (compétition internationale accueillant 16 délégations réservée aux catégories Poussin(e)s / Benjamin(e)s / Minimes), en espérant une participation des joueurs du département. Un tournoi prestigieux regroupant les meilleurs jeunes.

Deux équipes Aveyronnaises ont été engagées lors de la précédente édition de la compétition. Aude informe de la nouvelle limitation des délégations pouvant s'inscrire.

Le président du club d'Espalion a été contacté et a suggéré que le Comité pré-inscrive une équipe en plus de celle d'Espalion si le nombre de jeunes est suffisant (une mixité serait faite ensuite entre les deux équipes avec une gestion partagée et commune) afin d'avoir une chance de les inscrire (12 jeunes). Une proposition validée à l'unanimité.

A la date du 6 janvier 2025 , deux places sont disponibles. Un point financier est fait afin de prendre en charge les coûts (frais d'inscriptions, coaching..). Le coût qui a été financé pour l'édition précédente pour deux équipes a été de 420 euros d'inscriptions et 320 euros de coaching.

Aude souligne l'attribution d'une aide au titre du Fonds de développement

des associations (FDVA) cette année (subvention de fonctionnement) de 1000 euros en indiquant que ce projet est subventionnable à ce titre.

Eric souligne l'intérêt d'une telle participation pour les jeunes du département performant au sein de leurs catégories en évoquant l'enjeu sportif. Par ailleurs, l'envie de faire participer les jeunes du département est souhaitée du fait que l'événement se déroule au sein du département, mais aussi afin de faire vivre aux jeunes une expérience sportive inédite. La décision d'engager les équipes est validée.

3 . Calendrier et perspectives de la seconde phase

3 . 1 Lieux des compétitions

Pour cette seconde phase , aucun changement n'est à prévoir par rapport au calendrier initial.

3 . 2 Règlements à réajuster

Le choix de conserver le tableau H6 (non qualificatif au niveau régional) sur la compétition "Finales par Classement" se déroulant à Olemps le 16 février 2025 est validé à l'unanimité.

Benjamin évoque la compétition "Titres individuels de l'Aveyron" se déroulant le 26 et 27 avril avec un potentiel problème de nombre de tables disponibles. Une réflexion sur la formule du tournoi qui sera mise en place est en cours.

3 . 3 Stages

Eric indique avoir pris connaissance des disponibilités de Remi pendant les vacances de février et propose la réalisation d'un stage le samedi 22 février à Lioujas (stage ouvert à tous les clubs sur toutes catégories d'âges) sur la journée. La limite instaurée est de 24 joueurs maximum.

Les mêmes tarifications et modèles seraient appliqués par rapport au précédent stage organisé l'année dernière (10 euros la demi-journée, 15 euros la journée entière). Le déroulement de la journée serait également identique (Jeunes compétiteurs le matin et ouvert à tous l'après-midi).

Le club de Lioujas assure que la salle est disponible à cette date. La date et le lieu sont validés à l'unanimité.

4 . Récompenses du challenge

4 . 1 Proposition et choix des lots à offrir aux jeunes

Eric évoque un budget disponible de 1600 euros maximum. Aude suggère d'utiliser les 15 trophées en stock en reprenant les mêmes que ceux offerts l'année dernière. Une proposition validée à l'unanimité.

Le président souligne une potentielle augmentation de bénéficiaires si la dynamique croissante de participation se poursuit suite au premier tour. Les lots sont offerts à chaque participant et distribués lors de l'ultime journée ou à défaut à l'assemblée générale du CDPing12 via les clubs.

Le budget estimé par lots est d'environ 10 euros par jeune avec logo du département. Germain suggère d'aborder le thème des Jeux Olympiques (flyer des frères Lebruns, peluche..).

Les lots seront proposés aux membres par mail après avoir étudié les propositions. Le département est remercié pour les dotations à ces journées.

5 . Formations

Le club de Millau a effectué une demande pour un pongiste qui fera la formation AR/JA1 concernant la prise en charge de la totalité des deux formations (150 euros). Le comité ayant pris en charge les frais de cette formation les années précédentes, la demande est acceptée à l'unanimité .

Alain Ginestet informe que deux pongistes du club d'Espalion souhaitent effectuer la formation AF (Animateur Fédéral) et IC (Instructeur de Club) organisée en partie en visio. Eric souligne que les frais de la formation sont pris en charge.

Une demande par le club doit être formulée en précisant les frais de formation et les frais annexes facturés.

Le montant de l'aide sera établi lors de la prochaine réunion du Comité.

6 . Vente du matériel CD

6 . 1 Présentation du catalogue et propositions des prix

Gilbert invité à la réunion est remercié pour la gestion de la location du local actuel. Nadine a établi avec Gilbert la liste et inventaire du matériel en vue de son élimination et sa mise en vente. Les membres ont établis les tarifs et les conditions de la cession de ce matériel afin de cesser de libérer le local.

Voir document .pdf joint ("*Catalogue_Materiel_a_Vendre*").

7 . Gestion financière

7 . 1 Suivi du budget et Subventions (*obtentions à ce jour, point d'étape sur les dossiers en cours et projets*)

Aude énumère un état des finances avec un compte-rendu du suivi du budget et des subventions. Au niveau des recettes, 730 euros ont été obtenus au niveau des cotisations clubs et les inscriptions des équipes demandées lors de la première phase.

La subvention FDVA ne pourra pas être demandée à nouveau car celle-ci serait non prioritaire. Un rappel est effectué sur les 3 subventions ANS obtenues dont 500 euros pour le Ping Inclusif.

Le dossier "Développement et Pérennisation" pour le Ping Extérieur avait été monté. A date de la réunion, seul le club de Espalion a organisé un événement (Ping Tour National) conforme au dossier avec la participation du comité. Aude suggère que le club fasse parvenir les factures de l'organisation de cet événement afin d'être accompagné par le CD au titre de l'ANS. La proposition est validée à l'unanimité.

La subvention "Sport Santé et Bien être" basée sur des actions autour du PingVR (virtuel) incluant une intervention sur des publics spécifiques (féminines , entreprises, loisirs adultes, personnes atteintes de pathologies..). A la date de la réunion, une action doit être mise en place avant le mois de mars. Aude suggère de la réaliser lors du stage de perfectionnement à Lioujas entre les deux séances (12H 14H). Une proposition validée à l'unanimité.

7 . 2 Prise en charge financière des déplacements des compétiteurs

engagés dans les compétitions Handisport (*interrégional ou national*)

Aude et Eric interrogent le comité concernant la prise en charge des frais des joueurs inscrits aux compétitions inter-régionales ou nationales Handisport.

Eric rappelle que la prise en charge financière des autres joueurs est plafonnée à 3 déplacements par an. Aude et Eric suggèrent de ne pas plafonner l'aide en fonction du nombre de participation par an pour la catégorie Handisport. Le montant de la prise en charge est de 50 euros/tour. Il est souligné l'importance de soutenir les joueurs qui représentent notre département et le souhait unanime de voir notre sport développer la pratique adaptée ou en fauteuil.

La compétition interrégionale comporte 5 tours. William PORTERO du club de Capdenac débute cette année et ses résultats sont plus qu'encourageants. Sa qualification au championnat de France est même possible et serait un exploit.

Aude propose qu'un geste supplémentaire soit fait en cas de qualification à l'échelle nationale. La proposition est validée à l'unanimité avec comme engagement d'accentuer le montant de la prise en charge dans ce cas.

8 . Informations sur les différentes réunions suivies par le CD

Thomas Herreman a été récompensé par le CDOS pour sa participation aux Jeux Nationaux de l'Avenir à Saint-Brieuc, lors de la soirée du mouvement sportif ainsi que Aude Cavarroc pour son investissement au sein du CDPing12 en tant que présidente. Une mise en valeur méritée pour nos deux amis.

Le conseil de Ligue s'est déroulé à Balma en détaillant les aspects statistiques et financiers de la Ligue ainsi que l'organisation de l'instance. Un focus intéressant a été fait concernant la marque Pongistic. La mise en place d'une boutique ainsi qu'une mise à disposition d'outils de services est aujourd'hui opérationnel. Pour l'année prochaine, la prise de licences sera simplifiée. Les séniors ne seront plus obligés de fournir un certificat médical. Ils devront remplir à la place un questionnaire de santé. En cas de réponses négatives, le certificat médical sera donc nécessaire.

Pour les vétérans, le certificat sera demandé uniquement lors de l'année

de changement de classe d'âge (tous les 5 ans).

Pour les personnes administrant les demandes de licences, il n'est pas obligatoire de conserver les questionnaires de santé des joueurs. Il suffit de conserver l'encart de la fiche d'engagement signée par le licencié .

Suite à un changement de date au niveau national répercuté sur le niveau régional et départemental, la journée de championnat initialement prévu le week-end du 1er mai est reportée à celui du 10 mai.

Eric indique avoir pris contact avec la MJC de Rodez avec Laurent Gaudel, notamment avec Monsieur Lazonze (responsable de l'école de tennis de table). Une convocation pour le challenge départemental à été envoyée. D'éventuelles participations de jeunes de la MJC sont prévues.

L'association n'est pas opposée à l'affiliation à la FFTT pour participer tout d'abord aux compétitions individuelles malgré le fait qu'ils soient davantage axés sur le loisir. Des contraintes existent du fait de la structuration et du fonctionnement des MJC (accords de financement, autonomie, prise de décision, salarié propre ...).

La MJC regroupe une quinzaine de jeunes bénéficiant d'un créneau avec un animateur et organise des entraînement en loisir pour adultes et quelques jeunes. Peu de joueurs seraient intéressés pour faire de la compétition mais ce serait un vrai plus pour eux que le club s'affilie. Cette rencontre a été jugée positive et ouvre la discussion et quelques projets communs.

9 . Réflexions concernant la composition des commissions du CD

Un tableau prévisionnel des actions à réaliser par chaque commission avec les responsables et adjoints associés est proposé par Eric. L'horaire tardif de la réunion ne permet pas de rentrer dans le détail des actions et de la répartition proposée. Toutefois, afin de sécuriser l'action du CD, le but est d'établir des petites équipes par actions afin de mieux déléguer et s'organiser efficacement notamment pour certaines personnes ayant beaucoup de responsabilité et passant énormément de temps à gérer les projets du CD.

La mutualisation serait utile pour eux et permettrait une participation

accrue par l'ensemble des membres et notamment les nouveaux arrivants. L'investissement conséquent de certaines personnes est mis en avant (commission financière, administrative, sportive..). Germain exprime sa reconnaissance envers les bénévoles les plus investis et tient à redire qu'il souhaiterait aider plus mais que son travail est prenant et sa motivation était en baisse depuis la fin du club d'Entraygues au niveau du ping en général.

Eric remercie Germain pour la tenue de la page facebook et pour sa contribution à l'organisation des visio-conférences et rappelle que chacun peut adapter son action à ses disponibilités, ses compétences et ses sensibilités. L'essentiel est de participer en choisissant les thèmes appropriés. Germain souligne l'intérêt de la démarche.

Laurent espère un investissement de nouvelles personnes sur la commission sportive afin qu'il y ait une possible succession dans un esprit de tutorat, échanges de pratiques et formation. Le but est de pérenniser sereinement des actions sportives menées.

Eric invite chacun à relire le tableau fourni et faire le point avec lui sur les propositions et les modifications le concernant.

10 . Premières discussions sur un éventuel rapprochement avec le CD

48

Bnjamin indique s'être entretenu avec Damien Chedanne (club de Marvejols). La situation en Lozère est délicate car le département compte peu de licenciés ce qui fait baisser l'intérêt sportif des compétitions avec des matchs à répétition contre les mêmes adversaires. Des discussions auraient été entamées en Lozère avec Julien Rocoplan (club de Mende, président du CD 48) pour réfléchir à l'idée de jouer les compétitions individuelles avec le CD Ping12.

A ce stade, il est trop contraignant d'inclure les compétitions par équipes. Il est validé à l'unanimité d'avoir une potentielle intégration des Lozériens sous réserve d'accepter les conditions présentées ci-dessous.

10 . 1 Conditions

En cas de sollicitation de la part de la Lozère, il serait exigé dans un premier temps d'organiser les compétitions en phase de test uniquement sur l'Aveyron.

10 . 2 Objectifs

L'objectif est d'apporter plus de dynamisme pour les compétitions et surtout concernant les joueurs de la Lozère.

10 . 3 Avantages

- Diversité des adversaires
- Plus de joueurs
- Davantage de montées sur les critères (jeunes/séniors) à l'échelle régionale

10 . 4 Inconvénients

- Nombre de tables disponibles susceptibles d'être insuffisantes selon le nombre de participants,
- Durée des compétitions,
- nécessité d'une participation du CD 48 à l'organisation (bénévoles et JA du 48) pour éviter que les charges n'incombent qu'à l'Aveyron.

En conclusion sur ce point le rapprochement devra être présenté et sollicité par le CD 48 s'il le souhaite et l'Aveyron ne prendra pas d'initiative.

Le rapprochement ne concernerait pas le championnat par équipes mais serait étudié exclusivement pour l'organisation mutualisée de certaines compétitions individuelles avec une période de test en 2025/2026 selon les conditions décrites.

Le Président remercie chaleureusement les membres du comité et clôt la séance à 23 h 00.

Eric Demange
Le président



Jorian Rauffet
Le secrétaire rédacteur

